

# EPARGNE ETHIQUE FLEXIBLE P

## Multi-actifs

### Indicateurs clés (au 30/09/2021)<sup>1</sup>

Exposition actions (%)	-2.00	<b>50,18</b>
Sensibilité taux	+0.03	<b>1,55</b>
Sensibilité crédit	+0.03	<b>1,56</b>
Volatilité OPC (%) <sup>*</sup>	-0.24	<b>7,1</b>
Volatilité indice (%) <sup>*</sup>	-0.14	<b>7,39</b>

\* 52 Semaines.

Note ESG (/10)	+0.02	<b>7,16</b>
Exposition devises (%)	+0.00	<b>0</b>
SCR OPC (%) <sup>2</sup>	-1.04	<b>24,6</b>
Part d'OPC (%)	+1.50	<b>1,98</b>
Nombre de lignes	+1	<b>105</b>

### Reporting mensuel - Septembre 2021

Actif net (en millions)	<b>21,96</b>
Valeur liquidative	<b>110,16</b>
Performance mois	<b>-2,00%</b>
Performance YTD	<b>+8,12%</b>

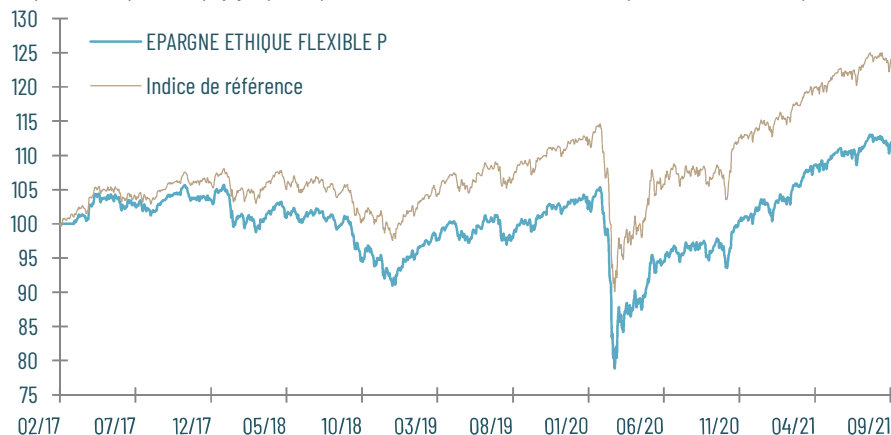
MORNINGSTAR®



### Profil de performance (Source : Ecofi / Bloomberg)

#### ► Evolution de la valeur liquidative

Période de référence du 23/02/2017 à la date de reporting.  
Les performances passées ne préjugent pas des performances futures. Elles ne sont notamment pas constantes dans le temps.



#### ► Performances glissantes

en %		1 mois	3 mois	6 mois	1 an	3 ans
EPARGNE ETHIQUE FLEXIBLE P	Performance	- 2,00	0,09	3,19	15,07	9,79
	Volatilité				7,10	12,96
Indice de référence	Performance	- 1,87	0,30	3,04	14,60	16,30
	Volatilité				7,39	11,34
Ecart/indice		- 0,13	- 0,21	0,16	0,47	- 6,51

#### ► Performances calendaires

en %		YTD	2020	2019	2018
EPARGNE ETHIQUE FLEXIBLE P	Performance	8,12	- 0,97	11,69	- 10,54
	Volatilité		20,36	6,15	7,88
Indice de référence	Performance	7,43	1,71	13,28	- 6,48
	Volatilité		17,68	5,93	7,10
Ecart/indice		0,69	- 2,68	- 1,59	- 4,05



**Miguel Rodrigues**

Gérant

Suppléé par Olivier Guillou

### Objectif de gestion

FCP visant à obtenir sur un horizon de 3 ans, une performance égale à la moitié de celle des marchés actions et de celle des marchés obligataires de la zone euro.

### Indicateur de risque (SRRI)

A risque plus faible, rendement potentiellement plus faible.

1

2

3

**4**

5

6

7

A risque plus élevé, rendement potentiellement plus élevé.

Le souscripteur de ce fonds sera soumis au risque action, de taux, crédit, de change, de perte en capital, de gestion discrétionnaire, de liquidité, de contrepartie, d'investissement en titre à caractère spéculatif et/ou notés et accessoirement risque lié à l'investissement en petites capitalisations.



### Prix & Récompenses



**Prix Impact Option Finance 2019**  
Grand prix dans la catégorie « société de gestion »



**European Funds Trophy 2021**  
Meilleure société de gestion française pour la 5ème fois - Catégorie « 26-40 fonds notés »

(1) Les indicateurs clés et leur variation sur un mois sont calculés à la date de valorisation du présent reporting. (2) Vous pouvez vous référer à la page relative à cet OPC sur notre site Internet afin de connaître le calcul des différentes composantes du SCR Marché ici affiché, étant rappelé que ce calcul est purement indicatif. Les performances passées ne préjugent pas des performances futures. Elles ne sont notamment pas constantes dans le temps. L'OPCVM, objet du présent reporting, n'offre aucune garantie de rendement ou de performance et le capital n'est pas garanti. Avant d'investir, il est nécessaire de consulter le document d'information clé pour l'investisseur (DICI) de l'OPCVM. Voir verso pour l'avertissement complet relatif à cet OPCVM.

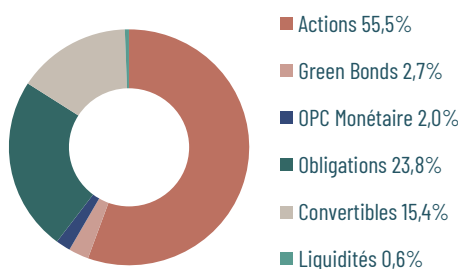
# EPARGNE ETHIQUE FLEXIBLE P

## Commentaire de gestion

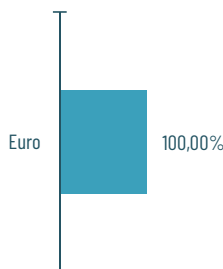
- ▶ Si la Fed a opté pour le statu quo, elle semble tout de même vouloir accélérer son calendrier ; les achats de titres vont bientôt ralentir et un relèvement des taux directeurs semble envisagé fin 2022. Cette accélération s'est traduite par une forte remontée des rendements obligataires en conséquence aussi de la flambée des prix de l'énergie, la perturbation des chaînes d'approvisionnement et la pénurie de main d'œuvre qualifiée, les prix pourraient se maintenir à un niveau élevé pendant longtemps. La crainte de voir l'inflation grignoter le pouvoir d'achat des ménages est grande. Malgré une demande qui demeure globalement forte, les pénuries touchent de nombreux secteurs, ce qui handicape la production. Nous révisons légèrement à la baisse nos attentes de croissance économique.
- ▶ L'exposition aux actions a été maintenue autour de 50% de l'actif. La poche actions a été rebalancée : les principales lignes sont ASML, Allianz et LVMH. Sur la partie obligations convertibles, le titre Iberdrola 22 a été soldé. La sensibilité se stabilise autour de 1,5.

## Portefeuille (Source : Ecofi)

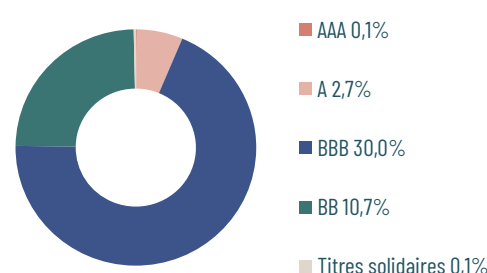
### ▶ Répartition par type d'actif



### ▶ Répartition par devises



### ▶ Répartition taux par notation \*\*



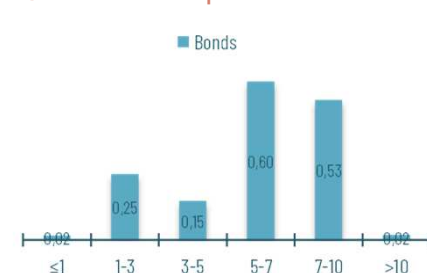
### ▶ Exposition par type d'actif

	sept.	août	2020
Actions pays OCDE	55,5%	57,3%	52,9%
IFT actions (exposition)	-10,5%	-10,7%	5,2%
<b>TOTAL ACTIONS</b>	<b>45,0%</b>	<b>46,6%</b>	<b>58,1%</b>
Convertibles	15,4%	16,4%	18,8%
Obligations crédit High Yield	2,0%	2,0%	2,2%
Obligations crédit Investment Grade	16,1%	15,9%	15,4%
Obligations Etat OCDE	8,4%	8,3%	8,1%
IFT obligations (exposition)			9,5%
<b>TOTAL OBLIGATIONS</b>	<b>41,9%</b>	<b>42,6%</b>	<b>54,0%</b>
Monétaires et liquidités	2,5%	0,1%	2,7%
Liquidités à terme	10,5%	10,7%	-14,7%
<b>TOTAL AUTRES</b>	<b>13,0%</b>	<b>10,8%</b>	<b>-12,0%</b>

### ▶ Contribution à la performance (1 mois)

Actions pays OCDE	-1,77%
Convertibles	-0,20%
Obligations crédit High Yield	0,00%
Obligations crédit Investment Grade	-0,06%
Obligations Etat OCDE	-0,06%
IFT obligations (exposition)	0,25%
Monétaires et liquidités	0,00%
Liquidités à terme	-0,15%
<b>Total</b>	<b>-2,00%</b>

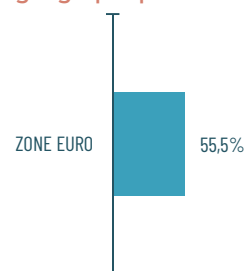
### ▶ Sensibilité taux par maturité \*\*



### ▶ Principales lignes en portefeuille

ITALY GOVT 3 01/08/29	3,79%
PORTUGAL GOVT 4.125 14/04/27	2,77%
ASML HOLDING	2,36%
QUADIENT SAS 3,375 16/12/49	2,34%
ALLIANZ	1,70%
SIEMENS	1,65%
LVMH MOET HENNESSY VUITTON SE	1,59%
MAISON DU MONDE 0,125 06/12/23	1,57%
UMICORE 0 23/06/25	1,54%
FALCK RENEWABLES SPA 0 23/09/25	1,50%

### ▶ Répartition géographique des actions \*\*



\*\* Répartitions calculées en transposition. Dans le cas de la détention de fonds externes, ils ne sont pas transposés.

## Caractéristiques

**Code ISIN** : FRO013234283  
**Code Bloomberg** : EPETHFL FP Equity  
**Type de part** : Capitalisation  
**Forme juridique** : SICAV  
**Classification / Stratégie** : Multi-actifs  
**Dépositaire** : CACEIS BANK  
**Devise de la part** : EUR  
**Valorisation** : Quotidienne  
**Date de création** : 23/02/2017  
**Eligible PEA-PME** : Non  
**Eligible PEA** : Non  
**UCITS** : Oui  
**Règlement/Livraison** : J+1

**Délai de notification** : J avant 11h30  
**Indicateur de référence** : 50 FTSEMS 3-5 CLO (OUV AVANT 08/04/15) + 50 E.STOXX DIV REINVESTI CLO - OUV avant le 20/06/05  
**Durée de placement recommandée** : 3 ans  
**Frais de gestion directs maximum** : 1,8 % de l'actif net  
**Commission de surperformance** : 20% TTC de la surperformance annuelle au-dessus de l'indice de comparaison  
**Commission de souscription acquise** : Néant  
**Commission de souscription non acquise** : Néant  
**Commission de rachat acquise** : Néant  
**Commission de rachat non acquise** : Néant

## Nous contacter

Retrouvez nos analyses de marché sur notre site [www.ecofi.fr](http://www.ecofi.fr)

et sur :



☎ +33 (0) 1 44 88 39 24



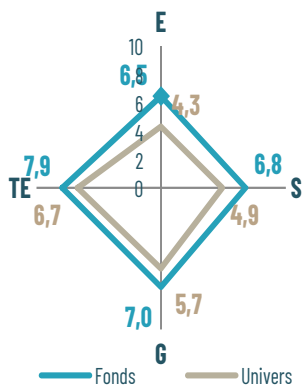
@contact@ecofi.fr

**Avertissement** : Le présent document ne constitue ni une offre, ni une recommandation personnalisée ou une sollicitation en vue de la souscription ou du rachat d'actions de la SICAV et n'a pas de valeur contractuelle. Ce présent document vise principalement les clients professionnels au sens du Code monétaire et financier. Il n'est pas destiné à être remis à des clients ne possédant pas l'expérience, les connaissances et la compétence nécessaires pour prendre leurs propres décisions d'investissement et évaluer correctement les risques encourus. Les instruments financiers à l'actif de cet OPCVM peuvent connaître les évolutions et aléas des marchés. Les performances passées ne constituent pas un indicateur fiable des performances futures. Elles ne sont notamment pas constantes dans le temps. Les données de performances présentées ne tiennent pas compte des commissions et frais perçus (le cas échéant) lors de l'émission et du rachat des actions et ne tiennent pas compte des frais fiscaux imposés par le pays de résidence de l'investisseur. La catégorie de risque, donnée par l'indicateur synthétique de rendement/risque, associée à cette SICAV n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps. Tout détenteur du présent document est invité à se rapprocher de son conseiller habituel pour mesurer les risques liés à l'OPCVM qui y est décrit. Le souscripteur reconnaît avoir reçu le prospectus et le document d'information clé pour l'investisseur (DICI) visés par l'AMF préalablement à son investissement.

Note ESG du fonds (/10)	7,16
Note ESG de l'univers (/10)	5,49

Univers Europe : environ 1700 émetteurs

Note ESG du fonds et de l'indice par domaine (/10)



Note ESG : la note du domaine ESG varie de 0 à 10

Domaines ESG et pondérations

E : Environnement (23,33%)

S : Social (23,33%)

G : Gouvernance (23,33%)

TE : « Touche Ecofi » (30%)

La « Touche Ecofi » regroupe 4 critères ESG représentatifs des valeurs portées par Ecofi (cf. tableau supra.)

Processus ISR

Pour les entreprises : le processus ISR d'Ecofi repose sur les 3 principes suivants :

1. Exclusion des paradis fiscaux et exclusions sectorielles : Ecofi exclut de ses investissements les émetteurs dont le siège social est enregistré dans un paradis fiscal et les entreprises impliquées dans la production d'armes controversées, les jeux d'argent, la production de tabac, l'extraction de charbon et la production d'énergie liée au charbon.
  2. Sélection des émetteurs au regard de leur performance ESG : l'évaluation de la performance ESG repose sur la notation de Vigeo Eiris d'après une approche « best in universe ». L'impact réel des politiques ESG est privilégié en surpondérant les critères de résultats. Les émetteurs sont repartis en déciles selon la note attribuée.
  3. Gestion des émetteurs controversés : le processus ISR exclut les sociétés impliquées dans des controverses ESG, incidents dont la gravité est évaluée sur une échelle de 1 (faible) à 5 (fort).
- Pour les Etats, Ecofi exclut de l'ensemble de ses investissements les Etats désignés comme des paradis fiscaux. Le processus repose sur la sélection des émetteurs au regard de leur performance ESG et la gestion des émetteurs controversés (exclusion des Etats ne faisant pas preuve d'un cadre législatif et social suffisant au développement de la démocratie).

Pour en savoir plus, le code de transparence est disponible sur le site : [www.ecofi.fr/fr/nos-expertises-gestion-engagee/isr](http://www.ecofi.fr/fr/nos-expertises-gestion-engagee/isr)

Liste des 5 principales entreprises en portefeuille

Emetteurs	Secteurs	Note ESG globale	Decile	E	S	G	TE	Niveau max. de controversé	Poids OPC
CAIXA BANK	Finance	7	1	6,7	6,8	5,6	8,6	3	2,86%
ASM LITHOGRAPHY	Technologies de l'information	7,3	1	7,2	6,7	6,1	8,6	0	2,38%
QUADIENT SAS	Technologies de l'information	7,1	1	5,0	6,6	7,0	9,1	0	2,34%
INTESA SAN PAOLO	Finance	6,9	1	6,1	7,3	6,7	7,4	3	2,13%
BANCO BILBAO VIZCAYA ARG	Finance	6,8	1	5,4	7,0	6,5	7,9	3	2,10%

Actualité ISR

Ecofi renforce son engagement pour le climat

Ecofi s'engage avec de nouveaux objectifs concrets pour réduire l'empreinte carbone de ses investissements, à travers 3 actions :

Exclusion totale des énergies fossiles au plus tard d'ici 2050 et des énergies non conventionnelles d'ici fin 2021 dès le premier euro. Sortie progressive des énergies conventionnelles, pétrole, gaz et charbon, avec une sortie totale au plus tard en 2050. Notamment, dès fin 2021, les entreprises dont l'activité est majoritairement axée sur l'extraction, la production et le raffinage/transport de pétrole seront exclues.

Intégration de l'intensité carbone dans notre Processus Impact ISR. D'ici fin 2021 l'intensité carbone de tous nos fonds ouverts devra être systématiquement inférieure à celle de l'univers. Le calcul de l'intensité carbone intégré désormais les émissions scope 3.

Création d'un fonds ouvert aligné sur la trajectoire 2 degrés. Epargne Ethique Actions, le premier fonds ISR d'Ecofi créé en 2000, sera transformé d'ici fin 2021 pour que la totalité de son actif soit alignée sur la trajectoire 1,5 degré.

**Repère**

L'investissement socialement responsable (ISR) est un placement qui vise à concilier performance économique et impact social et environnemental en finançant les entreprises et les entités publiques qui contribuent au développement durable quel que soit leur secteur d'activité. En influençant la gouvernance et le comportement des acteurs, l'ISR favorise une économie responsable.

**Définition de l'AFG FIR.**

Exemples de critères ESG et critères surpondérés de la Touche Ecofi

**CRITERES ENVIRONNEMENTAUX**

- Prévention et contrôle des pollutions
- Système de management environnemental

**CRITERES SOCIAUX**

- Santé et sécurité des collaborateurs
- Respect des droits syndicaux

**CRITERES GOUVERNANCE**

- Indépendance et diversité du Conseil d'administration
- Prévention de la corruption

**TOUCHE ECOFI**

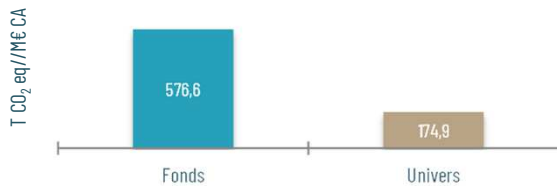
- Equilibre des pouvoirs
- Égalité hommes-femmes et non-discrimination
- Relations responsables avec les clients et fournisseurs
- Rejet des paradis fiscaux

Les indicateurs d'impact ESG évaluent a posteriori les impacts des entreprises détenues en portefeuille sur leur environnement et leurs parties prenantes, à hauteur de l'investissement réalisé, et sont comparés à un ensemble équilibré de valeurs européennes.

**Principes et méthodologies de calcul des indicateurs d'impact ESG**

**► Emissions de Gaz à Effet de Serre**

**► Intensité carbone**



Unité : t CO<sub>2</sub>eq / M€ CA

Taux de couverture (Fonds / Univers) : 99% / 91%

**► Empreinte carbone du portefeuille :**

6453 tonnes d'équivalent CO<sub>2</sub>

Taux de couverture (Fonds / Univers) : 99% / 92%

Les émissions de Gaz à Effet de Serre (GES) générées par les entreprises détenues en portefeuille sont exprimées en tonne équivalent CO<sub>2</sub> (t CO<sub>2</sub>eq).

- Scope 1 : émissions directes des entreprises issues de leurs activités de production (exemple : combustion de carburant sur les sites de l'entreprise).
- Scope 2 : émissions indirectes des entreprises provenant des fournisseurs directs d'énergie (exemple : consommation d'électricité ou de chaleur).
- Scope 3 : autres émissions indirectes liées à la chaîne de production des biens et services en amont (fournisseurs) et à l'utilisation des biens et services en aval (clients).

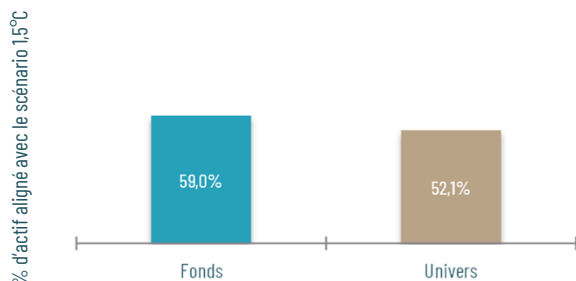
L'intensité carbone est calculée en divisant les émissions annuelles de GES des entreprises par leur chiffre d'affaires, pondérée par le poids de chaque entreprise au sein du portefeuille.

Le calcul de l'intensité carbone du portefeuille ne prend pas en compte les titres d'états, les émissions solidaires et les green bonds.

L'empreinte carbone absolue mesure les émissions annuelles de GES (Scope 1, 2, 3) des entreprises détenues par le portefeuille rapportées à la part de capital détenue dans ces entreprises. Elle est calculée uniquement pour les actions. Le calcul ne prend pas en compte les titres d'états et les émissions solidaires.

Sources : Bloomberg, ISS ESG, Ecofi.

**► Alignement avec le scénario 1,5°C**



Taux de couverture (Fonds / Univers) : 98% / 89%

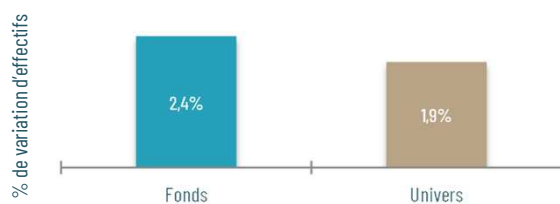
L'indicateur calcule le pourcentage d'actif investi considéré comme aligné avec le scénario climatique 1,5° SDS (Sustainable Development Scenario) de l'Agence Internationale de l'Énergie. Le calcul pour évaluer l'alignement des émetteurs avec le scénario SDS est fondé sur la différence entre :

- les émissions annuelles d'une société d'ici à 2050, estimées sur la base des émissions passées, l'adhésion à la Science Based Target initiative et la qualité de la stratégie climatique
- le budget carbone alloué à la même société pour le scénario SDS, estimé sur la base du budget sectoriel prévu par l'Agence Internationale de l'Énergie et recalculé en fonction de la part de marché de la société dans le secteur.

Le calcul ne prend pas en compte les titres d'états, les émissions solidaires.

Sources : ISS ESG, Ecofi.

**► Variation d'effectifs**



Taux de couverture (Fonds / Univers) : 99% / 97%

La création d'emplois, génératrice de valeur économique et sociale, est un enjeu majeur.

La variation d'emplois au sein de chaque entreprise est appréciée en faisant la différence entre les effectifs de l'année N et les effectifs de l'année N-1.

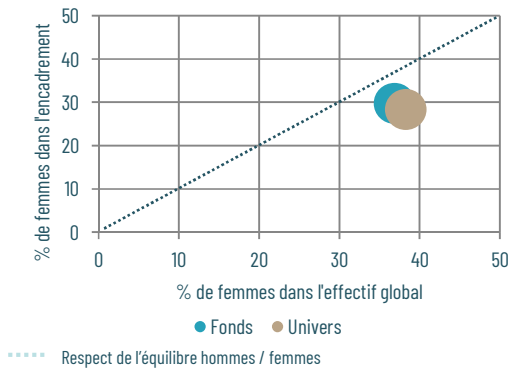
Les variations supérieures de +/- 20% sont exclues afin de limiter l'impact des changements de périmètre (acquisitions et cessions).

Le résultat à l'échelle du portefeuille est obtenu en pondérant les résultats individuels par le poids de chaque entreprise au sein du portefeuille.

Le calcul ne prend pas en compte les titres d'états, les émissions solidaires.

Sources : Vigeo Eiris, Ecofi.

► Représentativité des femmes aux postes d'encadrement



Taux de couverture (Fonds / Univers) : 81% / 70%

La représentativité des femmes à des postes d'encadrement, au-delà du principe de diversité et d'égalité des chances, permet aux entreprises de profiter pleinement de tous leurs talents.

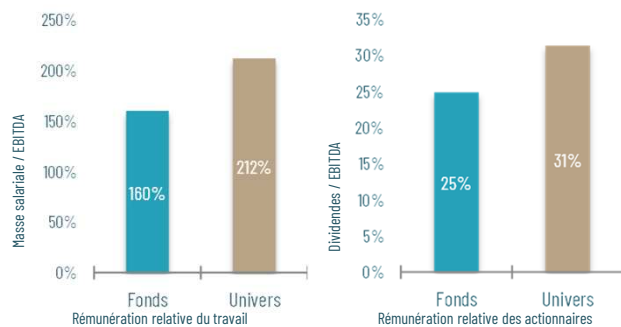
Nous comparons la moyenne de femmes dans l'encadrement en année N avec le pourcentage de femmes dans les effectifs globaux en année N des entreprises en portefeuille, pondérée par le poids de chaque entreprise au sein du portefeuille.

Le respect de l'équilibre hommes/femmes correspond à une part de femmes équivalente dans l'effectif global et dans l'effectif cadre.

Le calcul ne prend pas en compte les titres d'états et les émissions solidaires.

Sources : Vigeo Eiris, Ecofi.

► Partage de la valeur économique



Taux de couverture (Fonds / Univers) : 85% / 74%

Afin d'observer le partage de la valeur économique avec les actionnaires et avec les salariés, nous observons les dividendes versés aux actionnaires et la masse salariale, rapportés à un indicateur de rentabilité (EBITDA).

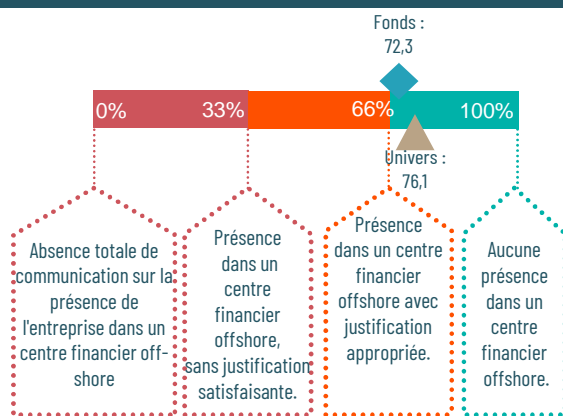
La rémunération relative du travail est la moyenne des coûts salariaux en année N des émetteurs rapportée à leur EBITDA. La rémunération relative des actionnaires est la moyenne des dividendes versés en année N par les émetteurs rapportée à leur EBITDA.

Chaque indicateur est pondéré par le poids de chaque entreprise dans le portefeuille.

Le calcul ne prend pas en compte les titres d'états et les émissions solidaires.

Sources : Thomson Reuters, Ecofi.

► Responsabilité fiscale



Taux de couverture (Fonds / Univers) : 99% / 96%

A l'heure où les Etats sont préoccupés par la réduction de leur déficit budgétaire, l'évasion fiscale et le blanchiment de capitaux, l'objectif est de favoriser les entreprises qui ne sont pas présentes (siège social, opérations ou comptes bancaires) dans les paradis fiscaux (ou centres financiers offshore) ou celles qui peuvent justifier de cette présence par des raisons économiques.

Vigeo-Eiris évalue la présence des émetteurs et la justification de présence dans les centres financiers offshore selon une échelle à quatre niveaux et leur attribue une note de 0 à 100.

Chaque résultat est pondéré par le poids de chaque entreprise dans le portefeuille.

Le calcul ne prend pas en compte les titres d'états et les émissions solidaires.

Sources : Vigeo-Eiris, Ecofi.

**Avertissement :** Le présent document ne constitue ni une offre, ni une recommandation personnalisée ou une sollicitation en vue de la souscription ou du rachat d'actions de la SICAV et n'a pas de valeur contractuelle. Ce présent document vise principalement les clients professionnels au sens du Code monétaire et financier. Il n'est pas destiné à être remis à des clients ne possédant pas l'expérience, les connaissances et la compétence nécessaires pour prendre leurs propres décisions d'investissement et évaluer correctement les risques encourus. Les instruments financiers à l'actif de cet OPCVM peuvent connaître les évolutions et aléas des marchés. Les performances passées ne constituent pas un indicateur fiable des performances futures. Elles ne sont notamment pas constantes dans le temps. Les données de performances présentées ne tiennent pas compte des commissions et frais perçus (le cas échéant) lors de l'émission et du rachat des actions et ne tiennent pas compte des frais fiscaux imposés par le pays de résidence de l'investisseur. La catégorie de risque, donnée par l'indicateur synthétique de rendement/risque, associée à cette SICAV n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps. Tout détenteur du présent document est invité à se rapprocher de son conseiller habituel pour mesurer les risques liés à l'OPCVM qui y est décrit. Le souscripteur reconnaît avoir reçu le prospectus et le document d'information clé pour l'investisseur (DICI) visés par l'AMF préalablement à son investissement.